

LA RÉGION SOUTIENT L'INDUSTRIE DU FUTUR

**Appel à manifestation d'intérêt :
parcours incitatif de transformation
des outils de production des PME**



LA RÉGION SOUTIENT LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE LIGÉRIENNE...

En Pays de la Loire, la présence de nombreux donneurs d'ordres mondiaux est confortée par l'existence d'un réseau particulièrement dense de PMI sous-traitantes. L'industrie constituant un vecteur incontournable d'innovations et de succès à l'export, la Région entend renforcer la compétitivité des industriels dans un contexte de concurrence mondialisée. Dans ce contexte, l'AMI Industrie du Futur vise à accompagner les PME/PMI ligériennes s'engageant dans une démarche très concrète de modernisation de leur outil de production, réalisable à court terme [automatisation, organisation industrielle, procédés avancés de fabrication, numérisation, opérateur du futur...].

ET L'ACCOMPAGNE DANS SA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Face à l'urgence environnementale et climatique et l'émergence de nouveaux enjeux [hausse du prix de l'énergie ...], la Région entend par ailleurs amener l'ensemble de l'industrie régionale à s'engager dans la transition écologique. Ainsi, les soutiens proposés dans le cadre de l'AMI Industrie du Futur s'accompagnent d'une action volontariste visant à sensibiliser puis engager les entreprises dans une démarche concrète de transition écologique. La Région a adapté le format de ses aides pour inciter et accélérer la mise en œuvre de tels projets.

CHIFFRES CLÉS



277 400

emplois
dans l'industrie



1^{er}

rang des régions
françaises

en terme de taux
d'emploi industriel



Plus
de **8%**

des effectifs
nationaux
du secteur

Région des Pays de la Loire



© getty images - Traimel Ivan

VOUS ÊTES

- Une entreprise exerçant majoritairement une activité de fabrication c'est-à-dire un process de production manufacturier en usine ou atelier ;
- Une entreprise de 1 à 250 salariés (définition européenne de la PME) ;
- Exceptionnellement, une entreprise de taille intermédiaire (ETI) jusqu'à 2 000 salariés justifiant de manière précise de l'incitativité d'une aide publique ;
- Une personne morale de droit privé (siège, filiale, établissement), pour un projet situé en Pays de la Loire.



VOTRE PROJET DE TRANSFORMATION INDUSTRIELLE

- Moderniser/robotiser/numériser un outil/process de production en vue de gagner en compétitivité ;
- Transformer un appareil de production en vue de diversifier l'activité, réduire son empreinte environnementale ou réorienter le modèle économique de l'entreprise,
- Optimiser la chaîne de valeur interne (qualité, sécurité, flux, organisation/management, etc.) directement en lien avec l'activité de production ;
- Relocaliser certaines briques industrielles de la chaîne de valeur en région : implantation/ouverture/création de nouvelles unités/branches de production industrielle en Pays de la Loire.

L'ENTREPRISE BÉNÉFICIAIRE doit en contrepartie s'engager dans une démarche concrète de transition écologique de son activité.

Exemples

- Gestion des ressources (matières, fluides, énergie) ;
- Gestion des impacts et nuisances (déchets, rejets, émissions carbone) ;
- Procédés durables (intégration de critères « transition écologique et énergétique » dans le choix des investissements, procédés propres et sobres ...).



MODALITÉS DU SOUTIEN RÉGIONAL

Un soutien à tous les stades d'un parcours de transformation industrielle et un accompagnement pour aider les entreprises à s'engager dans la transition écologique [TE]

Volet 1

Réservé uniquement aux PME
Diagnostic Faisabilité

Dépenses de conseil externe
(y compris les centres techniques,
les intégrateurs...) d'un montant
minimum de 4 000 € HT

Subvention jusqu'à 60%
du montant HT
des dépenses
Plafonnée à 23 000 €

Sensibilisation de l'entreprise aux
enjeux de la transition écologique
et information sur les outils
d'accompagnement existant

Volet 2

Intégration et test

Coûts salariaux, location/achat
de matériels de tests, arrêts
de production...

Prêt au taux
de 1%
[50 K€ max.]

Subvention possible
de 5 à 10 K€ pour réaliser un bilan
carbone ou un audit énergétique
[l'aide du volet 2 subvention + prêt
reste plafonnée à 50 K€]

Volet 3

**Déploiement
opérationnel**

Besoin en fonds de roulement/
trésorerie ; investissements
matériels
et immatériels...

- Cas général : prêt différé
au taux de 1,9%
- PME ayant fait une étude (volet 1) :
prêt + subvention possible
de 100 K€ max.
- Cofinancement total max. :
400 K€

Investissements liés à la TE :
déplafonnement possible
du financement total jusqu'à 600 K€
et taux bonifié du prêt à 1%

LES DISPOSITIFS RÉGIONAUX COMPLÉMENTAIRES

- PAYS DE LA LOIRE **GARANTIE**

Faciliter l'accès au crédit bancaire et limiter le risque financier personnel par l'apport d'une garantie publique (fonds abondé par Bpifrance et la Région).

↳ paysdelaloire.fr/pays-de-la-loire-garantie

- **PRÊT CROISSANCE TPE** PAYS DE LA LOIRE

Financer les investissements immatériels et renforcer la trésorerie des entreprises de 50 salariés ou moins.

↳ bpifrance.fr/catalogue-offres/prest-croissance-tpe-pays-de-la-loire

- PAYS DE LA LOIRE **INVESTISSEMENT NUMÉRIQUE**

Aider les petites entreprises (moins de 50 salariés) dans leur démarche d'acquisition de nouveaux outils numériques.

↳ paysdelaloire.fr/pays-de-la-loire-investissement-numerique

- PAYS DE LA LOIRE **PRÊT ENTREPRISE**

Boucler un plan de financement (investissements, fonds de roulement) aux côtés d'acteurs bancaires.

↳ paysdelaloire.fr/pays-de-la-loire-prest-entreprise

- PAYS DE LA LOIRE **PARTICIPATIONS**

Consolider une opération de haut de bilan menée par des investisseurs privés.

↳ paysdelaloire.fr/pays-de-la-loire-participations

- PAYS DE LA LOIRE **INNOVATION**

Financer un projet d'innovation en phase de faisabilité ou de développement.

PLUS D'INFOS



paysdelaloire.fr/les-aides/ami-industrie-du-futur

CONTACT

industrie@paysdelaloire.fr

02 28 20 53 43

Besoin d'aide pour élaborer votre dossier ?

Retrouvez les contacts

des développeurs économiques sur :

paysdelaloire.fr/economie-et-innovation/mes-conseillers



Hôtel de la Région
1 rue de la Loire
44 966 Nantes cedex 9
02 28 20 50 00 - paysdelaloire.fr

